

Durée

10 journée - 67 heures

A qui s'adresse cette formation ?

A toutes personnes possédant les prérequis suivants :

- être titulaire de du PSC 1, ou du SST, ou du PSE 1 en cours de validité ;
- être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical SSIAP datant de moins de 3 mois.
- être capable de retranscrire des faits constatés sur une main courante

Les pompiers ou ex-pompiers volontaires professionnels ou peuvent passer le module complémentaire SSIAP1. (43 heures sans examen)

Choix pédagogique

- Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- Interactivité
- Retours d'expérience en lien avec le sujet traité
- Documentation fournie à chaque participant

L'intervenant

Formateur expert en formation adulte.
Qualifié SSIAP3, coordinateur SSI, certifié de l'Institut supérieur de la sécurité incendie.
Plus de 20 ans d'expérience (et de remise en question) dans la formation des adultes

Accessibilité

Formations accessible aux personnes en situation de handicap. (nous contacter auparavant pour évaluer les adaptations possibles)

L'Organisation

Lieu : Intra ou inter
Horaires : à définir

Coût par participant

Nous contacter

Ingénierie Pédagogique

Jean-Pierre MIRABELLI

(mise à jour : janvier 2025)

Formation inscrite au répertoire spécifique RS5641

CONTEXTE

Les agents de service de sécurité incendie SSIAP 1 assurent la sécurité des personnes et des biens dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH). Il s'assure du maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des dispositifs de sécurité incendie de l'établissement.

Les missions, emploi et qualification de l'agent SSIAP1 sont définis dans l'arrêté du 02 mai 2005 du Ministère de l'Intérieur

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'assurer la sécurité des personnes et des biens dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

CONTENU

Le feu et ses conséquences

- Théorie du feu, éclosion et développement et les modes de propagation
- Comportement au feu

Sécurité incendie

- Principes de classement des établissements
- Fondamentaux de la sécurité incendie
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Évacuation du public et des occupants
- Désenfumage
- Eclairage de sécurité
- Différents moyens de secours
- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Equipements d'alarme

Rôles et missions des agents de sécurité incendie

- Service de sécurité
- Présentation des consignes de sécurité et main courante
- Poste de sécurité
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants

Mises en situation pratiques

- Visites applicatives dans des E.R.P. et I.G.H.
- Exercices de rondes de sécurité avec résolution d'anomalies et de sinistres simulés
- Intervention sur site ERP ou IGH

VALIDATION

L'évaluation se compose de deux épreuves :

Une épreuve écrite : un QCM de 30 questions portant sur les différents thèmes du programme

Une épreuve pratique : une ronde avec différentes anomalies et sinistres à traiter. Des questions du jury complèteront la ronde, à l'issue, le candidat rédigera une main courante.

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins 12/20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'épreuve pratique.

CONSEIL FORMATION EN PRÉVENTION

405 chemin des Quinquiris 11400 Castelnau-dary - Tél : 06 71 02 15 14 - Email : conforprev@gmail.com

Organisme de formation enregistré sous le numéro 76110187511 auprès du Ministère du Travail

Organisme agréé Qualiopi – Site internet : <https://www.conforprev.com/>